

Equipe mobile d'urgence et de liaison psychiatrique en milieu carcéral : un outil de développement de la psychiatrie communautaire en détention.

Présentation et analyse d'un dispositif innovant développé sur le
centre pénitentiaire de Lille-Annoeullin.

Tommy DELBEQUE

Interne en psychiatrie

Claire GIBOUR, Frédéric BOUCHER

Infirmiers , SPMR du CP Lille-Annoeullin,

Pôle de Psychiatrie , Médecine légale et Médecine en milieu pénitentiaire

Pr Pierre THOMAS

A decorative graphic consisting of overlapping yellow, red, and blue squares with a black crosshair.

Plan

- Contexte et littérature
- Description des missions et du dispositif
- Quelques chiffres...
- Perspectives



Contexte

- Pas de littérature française
- Littérature EMP hors milieu pénitentiaire

A decorative graphic consisting of overlapping yellow, red, and blue squares with a black crosshair.

Contexte

- Quel modèle d'équipe mobile ?
 - EMP précarité
 - EM psychogériatrie
 - EMP de crise et d'urgence



Contexte

- Rôle actuel de la psychiatrie dans les prisons =
psychiatrie de « liaison »
C. Manzanera a, J.-L. Senon, AMP, 2004
- Participation du personnel de la psychiatrie de
secteur
- Sauf Service Médico-Psychologique Régional
(SMPR) et Unités Hospitalières Spécialement
Aménagées (UHSA)



Contexte

- **Psychiatrie en milieu pénitentiaire**
 - **Haut niveau de morbidité et forte comorbidité psychiatrique**
Plancke et al. Santé Mentale en Population Carcérale , 2017
 - **Clinique de l'Agir**
C. Manzanera a, J.-L. Senon, AMP, 2004
 - **Taux de mortalité par suicide 6x supérieur à la pop générale**
Observatoire international des prisons, 2015



Contexte

- Centre Pénitentiaire de Lille - Annoeullin
 - Capacité de 688 détenus, à ce jour 783
 - MA, CD, QPR, CPROU
 - Au sein de l'Unité Sanitaire : UCSA, UCSA dentaire, HDJ 20 places, CATTP, ETP et urgence liaison.
 - US : 42 personnes





Description des missions et du dispositif

Dispositif de Soins Psychiatriques (DSP) et binôme d'urgence-liaison

- Consultations psychologues, psychiatres, CSAPA, assistants socio-éducatifs

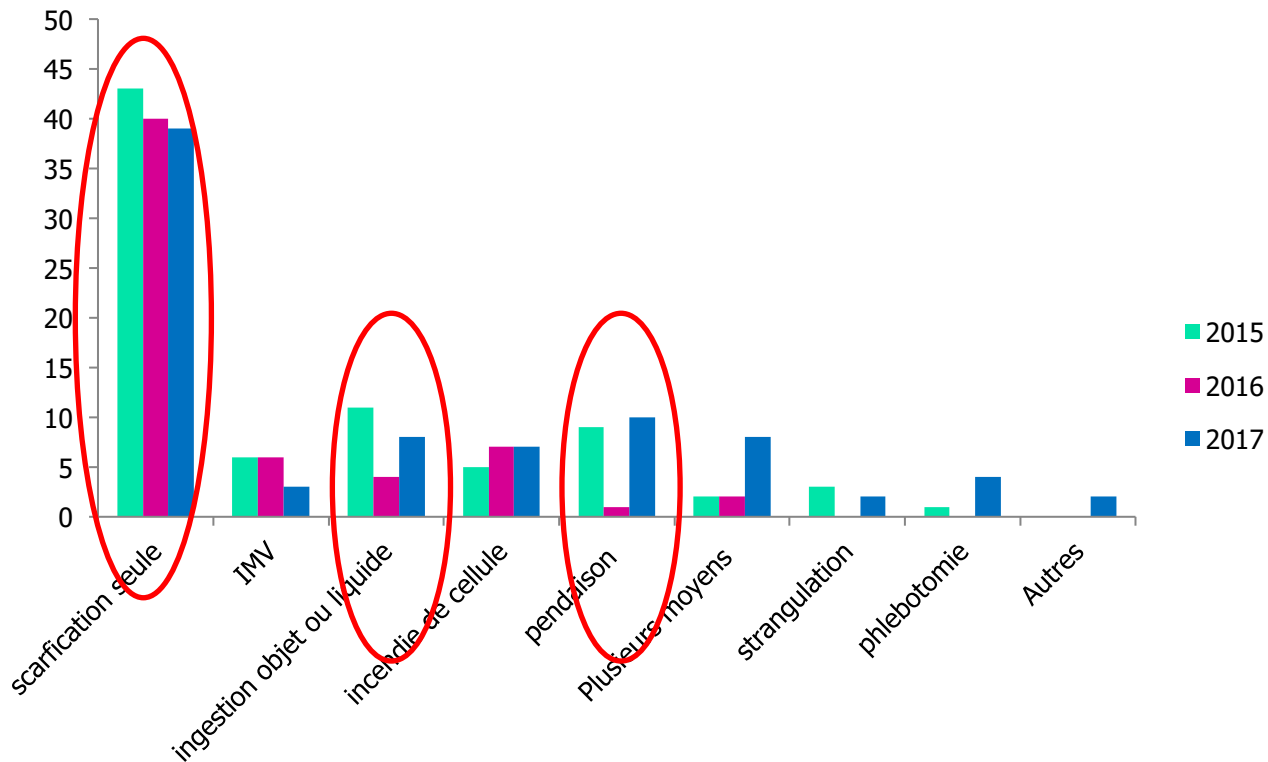
- Binôme d'urgence-liaison : une équipe mobile en prison identifiée...
 - Binôme d'IDE, coordination avec psychologues et psychiatres
 - Fonctionnement et missions :
 - Signalement par l'AP, à sa demande ou celle du patient
 - Evaluation de l'urgence
 - Liaison dans les bâtiments
 - Proposition d'une prise en charge dans les 24h

Description des missions et du dispositif

Missions

- Pour chaque signalement : une évaluation psychique, sociale et physique réalisée
- **Evaluation infirmière du risque suicidaire**
- Entretien de **soutien**, d'**aide** et de **réassurance**
- Transmissions d'éléments cliniques au psychiatre
 - Objectif: établir un projet de soins individualisé
 - Identifier et prendre en charge une urgence psychiatrique

Passages à l'acte auto-agressif



Description des missions et du dispositif (1)

- Orientation si besoin vers d'autres professionnels en fonction des éléments retenus
- Tout signalement n'aboutit pas systématiquement à un déplacement Infirmier en bâtiment le jour même
- Sur accord médical, certaines demandes peuvent se gérer à distance
 - Mission de liaison, lien avec UHSA Seclin, secteur...
 - Lien avec les différents partenaires concernés (CPIP, AP)



Description des missions et du dispositif (2)

- L'équipe d'urgence reste maitre de la décision et du plan d'action
- Traçabilité de l'activité
- Principe de « l'aller-vers »

Annexe 1

Centre
Lil

Centre pénitentiaire de
Lille Ancoëullin

NOM

PRENOM

N° CELLU

Problème de

Disc
Souls
de plus

Mesures prises

Sig

Observation

Plusieurs
"Tug
détenus

Destinataire:
UCSA/SMPR

Décision de placement en cellule de protection d'urgence

Etablissement : Lille Ancoëullin

DISP : Lil

M. _____
(Nom et prénom de la personne détenue)

n° scarou : _____

Je vous informe qu'en application des dispositions de l'article 44 de la loi n°2009-1436 du 24 novembre 2009 pénitentiaire et des dispositions de la loi n° 78-17 du 8 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et vu l'urgence, il est décidé de vous placer en cellule de protection d'urgence, pour les motifs suivants :

Il s'agit de motifs non identifiables par ailleurs

Votre placement en cellule de protection d'urgence ne peut excéder 24 heures.

La mesure débute le : 21/11/2017 à 20h10

et s'achèvera au plus tard le : 22/11/2017 à 20h10

Vous êtes informé(e)
que le service médical sera avisé de cette décision.

Le 21/11/2017 à 20h10
Le chef d'établissement (nom, prénom, qualité)

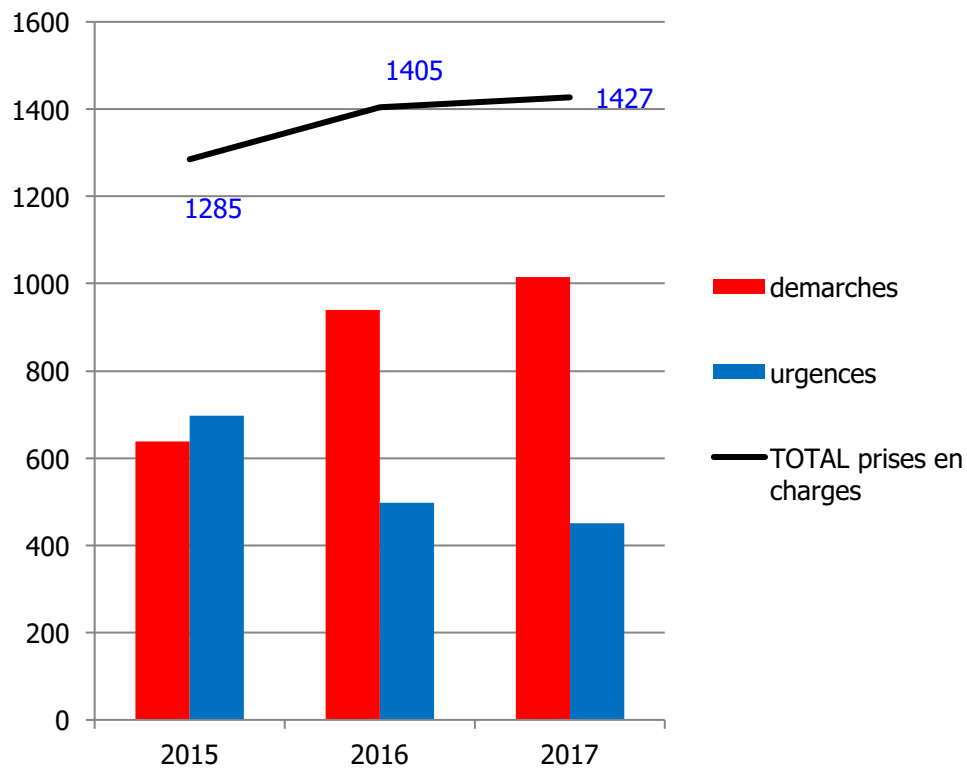
Reçu notification le 21/11/2017 à 20h10

La personne détenue
(Signature ou mention « A refusé de signer »)

refusé de signer
P2

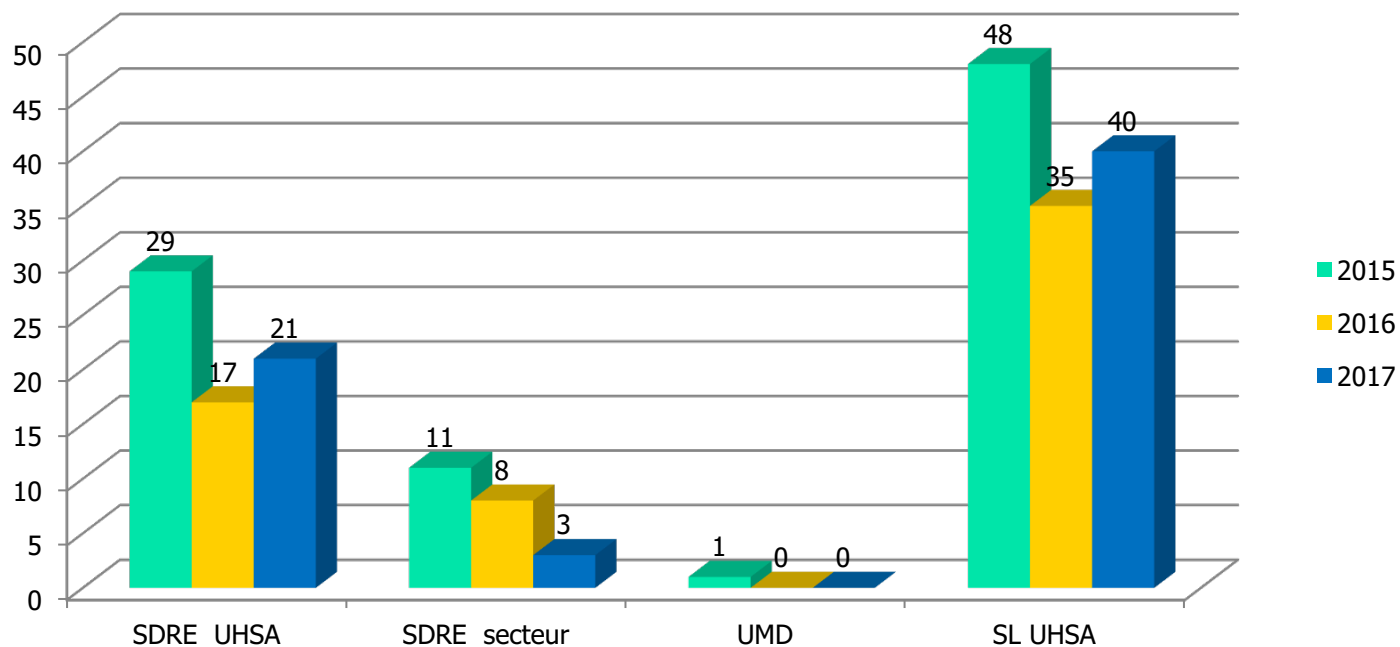
Une copie de la présente décision est remise à l'intéressé(e).

Liaison et Urgences



Intervention auprès de
1332 patients depuis
2015

Hospitalisations Temps Plein





Perspectives

- Poursuite et évolution des activités de liaison
- Développement d'une psychiatrie de type communautaire en détention sur le principe de « l'aller-vers »
- Du « Binôme Urgence-Liaison » à une Equipe mobile intracarcérale?
- Labellisation et généralisation du dispositif?
- Mise en place d'une étude sur le CP d'Annoeullin. Objectif : évaluer l'impact de l'intervention du binôme urgence-liaison sur le parcours de soins du patient-détenu

Merci pour votre attention

Secrétariat : 03/28/03/65/20, poste 6556

Contacts : annurg.liaisonide@chru-lille.fr
claire.gibour@chru-lille.fr
frederic.boucher@chru-lille.fr